

DOSSIER TECHNIQUE

# CHAMPIONNAT DE BRETAGNE ÉLITE et ESPOIR



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLISME



**Dimanche 5 juin 2022**

**Circuit de 9,2 km x 16 tours**

**Départ 13h30**

**LE SOURN**

Organisation : Comité des fêtes du Sourn - Contrôle : Véloce Club Pontivyen

## ORGANISATION

Direction d'organisation : Comité des fêtes de LE SOURN

Secrétariat : Véloce Club Pontivyen, comité des fêtes LE SOURN



## ORGANISATION COURSE

Jury :	- Président :	Christophe LE DASTUMER + chauffeur voiture Renault Joël GUILLO
	- Arbitre 1 :	Yann ROBIC + chauffeur voiture Renault Pierre BOUËDO
	- Arbitre 2 :	Ludovic JOUAN + chauffeur voiture Renault Yannick JÉSUS
	- Juge à l'arrivée :	Sezny LE FOURN
	- Arbitre moto :	Ludovic BERDER et Stéphane BAZILLON
Voiture Ouvreuse :		Marcel DRUMEL
Ardoisier :		Axel LE NÉGARET
Motos information :		MAS 56 : Christian LE BELLEGO, Rémi QUERE, Michel LE DOUAIRON, Martial LE MOUILLOUR
Voiture Mercedes invités :		Olivier PHILIPPOT
Voiture Citroën presse :		Albert GUILLEMOT
Voiture neutre 1 VCP :		Franck LE NÉGARET + Hervé LE GUENNEC
Voiture neutre 2 VCP :		Jacques LE COGUIC + Matisse LE SEGENT
Voiture neutre 3 CD56 :		Sébastien et Félicien LE LIBOUX
Voiture Balai VCP :		Claude LE LIBOUX
Ambulance :		ASRL Ambulance Pontivyenne, ASSU TYPE A
Liaison radio CB :		Hermine course
Photo finish et Classement :		Vidéo finish + informatique Reynald BLAY

# Règlement de l'épreuve

## Article 1 : Présentation

Inscrite au calendrier **Régional**, le championnat de Bretagne Elite 1-2 et Espoir, sous le règlement de la FFC, se dispute le dimanche 5 juin 2022 en une épreuve en circuit.

Départ 13:30 pour 16 tours de 9,25 km, soit 148 km.

## Article 2 : Organisation

L'épreuve est organisée par le comité des fêtes de LE SOURN et contrôlée par le Véloce Club Pontivyen.

Parking coureurs : Les coureurs ont un parking réservé au stade de foot avec vestiaire et eau sanitaire. Rue des Pommiers entre le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> km.

## Article 3 : Participants - Engagement

L'épreuve est ouverte aux coureurs seniors et espoirs 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie du comité de Bretagne. Le maximal de partants est fixé à 200.

Les engagements seront ouverts uniquement via la plateforme de la FFC (*CicleWeb*) au tarif réglementaire de 8,50 €. Aucun engagement accepté sur place.

## Article 4 : Classement individuel au temps

Le classement général est établi au temps.

## Article 5 : Classement individuel par catégorie

Au classement établi, un classement Espoir et un autre des 2<sup>ème</sup> catégories seront établis.

## Article 6 : Chronométrage / vidéo finish

La prise des temps de l'épreuve ainsi que la vidéo sont à la charge de Reynald BLAY

## Article 7 : Respect du code de la route

Les coureurs se doivent de suivre le code de la route français et des directives données par les arbitres et signaleurs. L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'incident.

## Article 8 : Prix et protocoles

Grille FFC : 915/25 – 146 pour l'épreuve

Grille FFC : 122/10 – 24 pour les Espoirs

A l'issue de l'épreuve : Les différents lauréats, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> devront se présenter au podium protocolaire dans les 10 min pour recevoir chacun une coupe et un bouquet.

Les 3 maillots distinctifs de champion de Bretagne seront remis par les officielles du comité de Bretagne et élus locaux.

Le podium protocolaire sera situé aux abords de la ligne d'arrivée.

## Article 9 : Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Les éventuels

contrôles antidopage auront lieu dans le local réservé à cet effet, près de la ligne d'arrivée : Salle des sports.

## Article 10 : Pénalités

Les coureurs devront se conformer aux demandes des arbitres / commissaires / signaleurs / bénévoles sans restriction aucune. Des pénalités réglementaires seront appliquées dans le cas contraire.

## Article 11 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par 2 voitures du VCP et une du comité départemental du Morbihan.

## Article 12 : Emargements, dossards, plaque

A partir de 12:15, dans la salle annexe de la mairie de LE SOURN, les coureurs émargeront à la prise des 2 dossards et de la plaque. Les coureurs doivent être présents sur la ligne, 10 min précédent le départ pour l'appel nominatif.

Les dossards et plaques devront impérativement être restitués au lieu de distribution pour 17:45-18:00

## Article 13 : Modalité de ravitaillement, respect strict de l'environnement

Les modalités de ravitaillement sur l'épreuve seront définies par les commissaires lors de la réunion des directeurs sportifs.

Il est **strictement interdit** aux coureurs sur l'épreuve de se débarrasser de leurs détritres en dehors des zones prévues. Tout contrevenant sera sanctionné suivant la réglementation. La zone de ravitaillement ainsi que la zone verte sont situées suivant le plan.

## Article 14 : Permanences, directives, horaires

Le listing des engagés sera mis à disposition des sites web cyclistes : (<https://velopressecollection.ouest-france.fr/>, [sportbreizh.com](http://sportbreizh.com) et [velo-ouest.com](http://velo-ouest.com) ainsi que sur les médias du VCP) dès la clôture et la validation par le comité de Bretagne

12:30 : Réunion des arbitres / jury des commissaires et des directeurs techniques à la salle du conseil en mairie de LE SOURN.

Ordre des voitures « directeurs techniques ». Consignes du président du jury.

13:20 : Appel des coureurs

13:30 : Départ de l'épreuve

17:05-20 : Arrivée. (38,6 à – 41,3 km/h)

17:40 : Protocoles officiels.

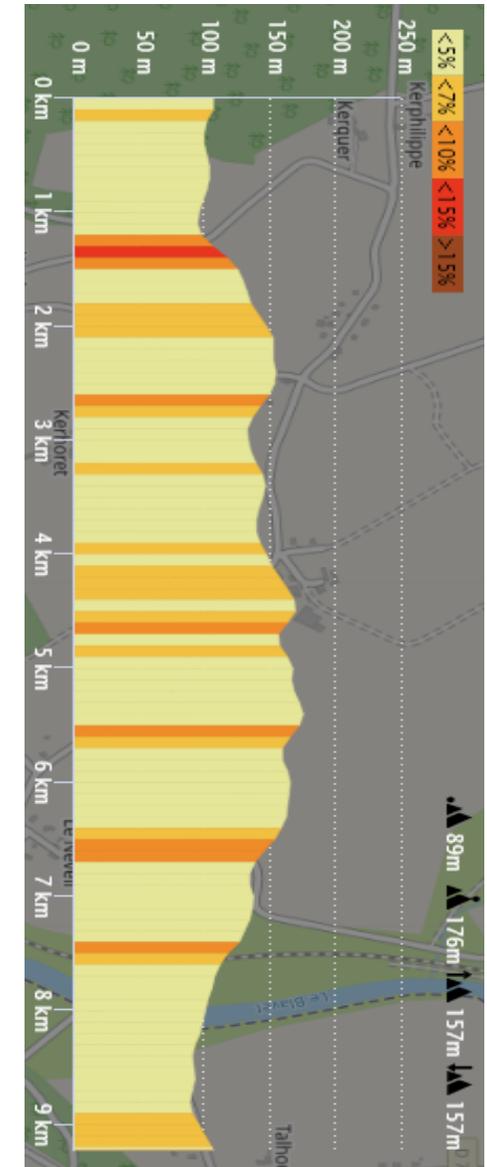
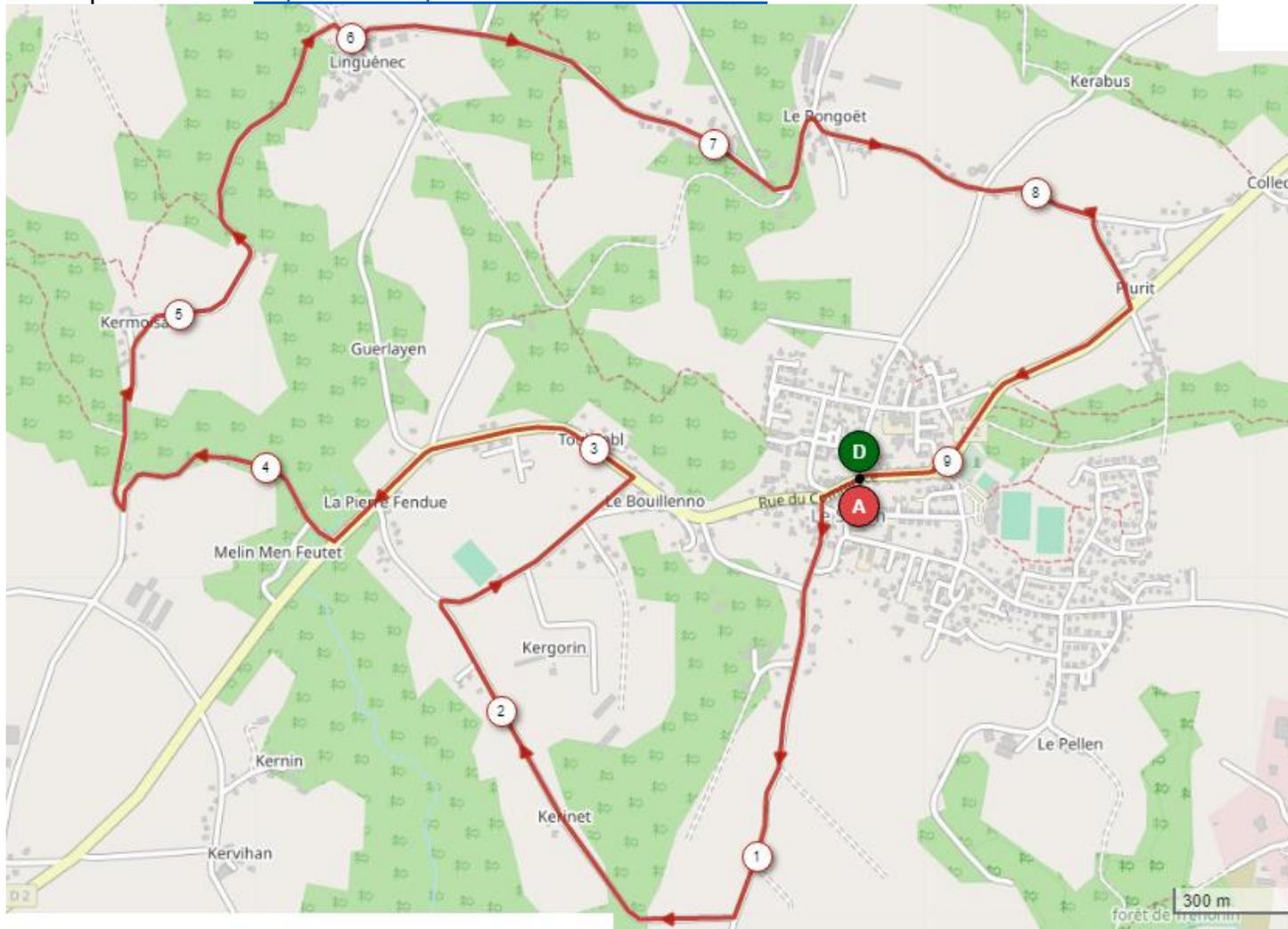
18:00-15 : Vin d'honneur pour les bénévoles et acteurs de la manifestation à la salle polyvalente.

## LE CIRCUIT : 9,25 km pour environ 190 m de dénivelé

Lien Maps : <https://www.google.fr/maps/dir/48.0435435,-2.9903656/48.0340608,-2.9946087/48.0409222,-3.004267/48.0440486,-2.998773/48.0468743,-3.0138663/48.0461425,-2.9837861/48.0435505,-2.9903343/@48.0442415,-3.0001293,2469m/data=!3m1!1e3!4m2!4m1!3e1>

Lien parcours : <https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1255462#map>

Lien OpenRunner : <https://www.openrunner.com/r/13872615>



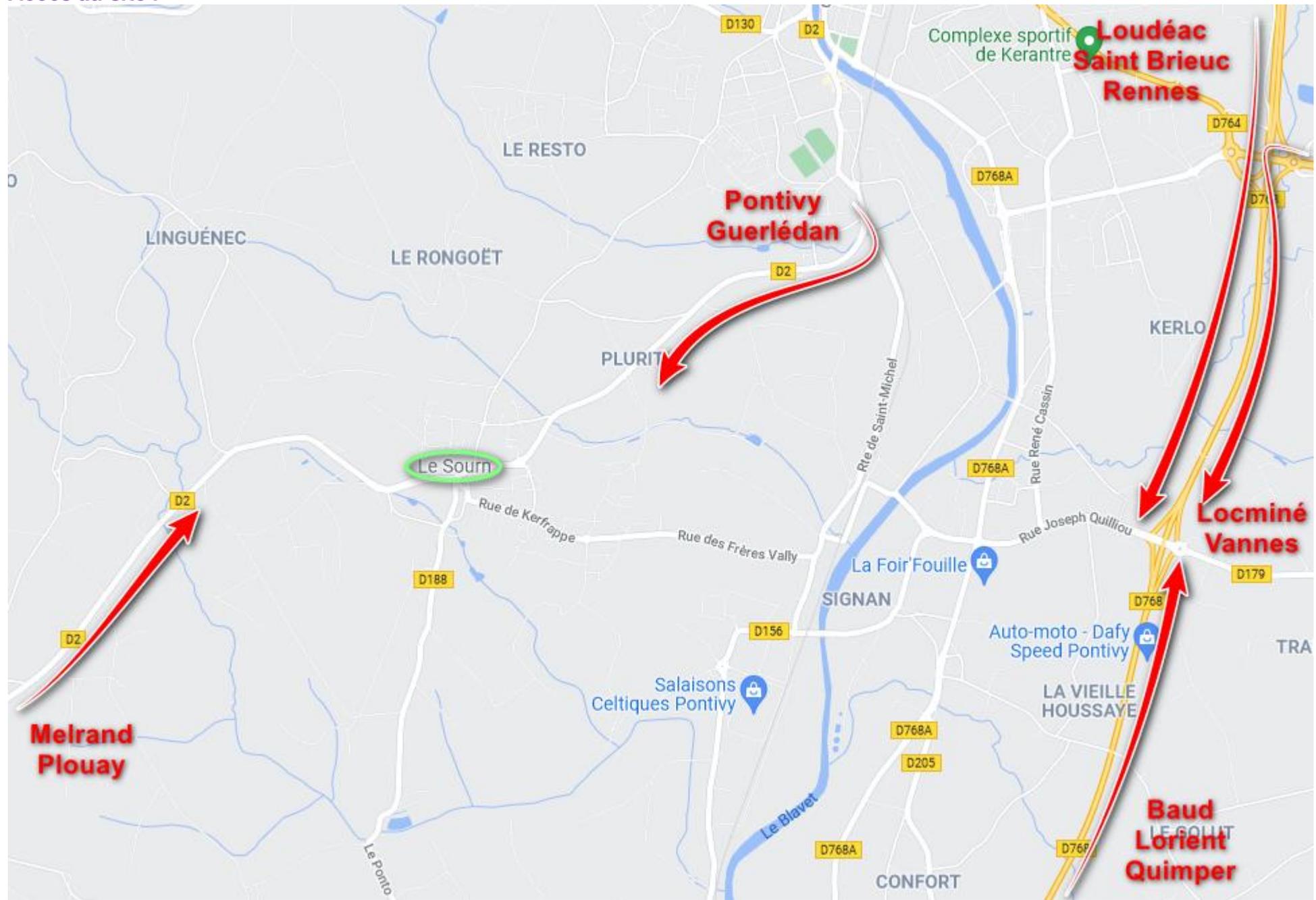
*Site d'arrivée côté arrivée (rue du commerce) :*

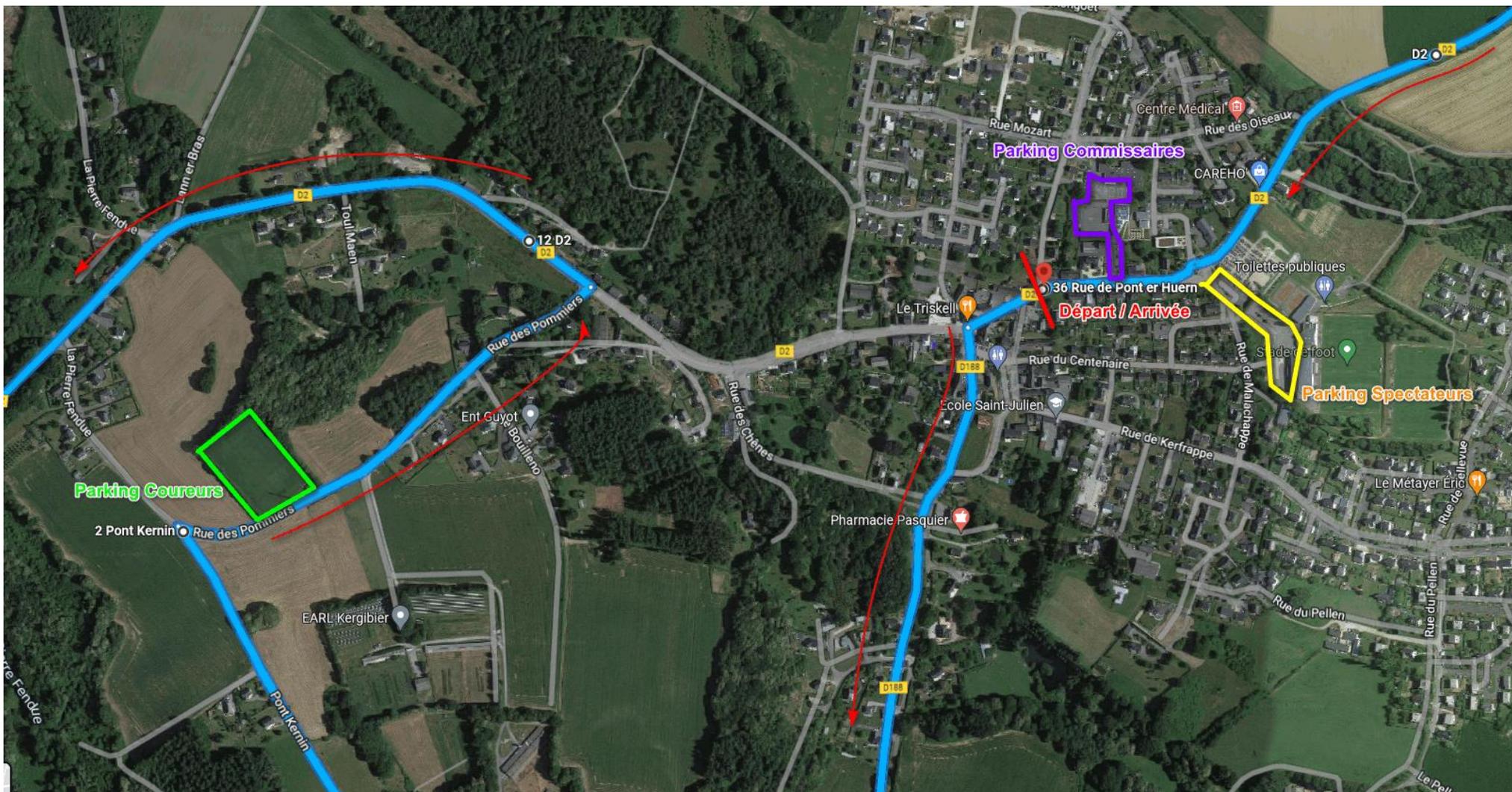


Site d'arrivée à 200 m de l'arrivée :

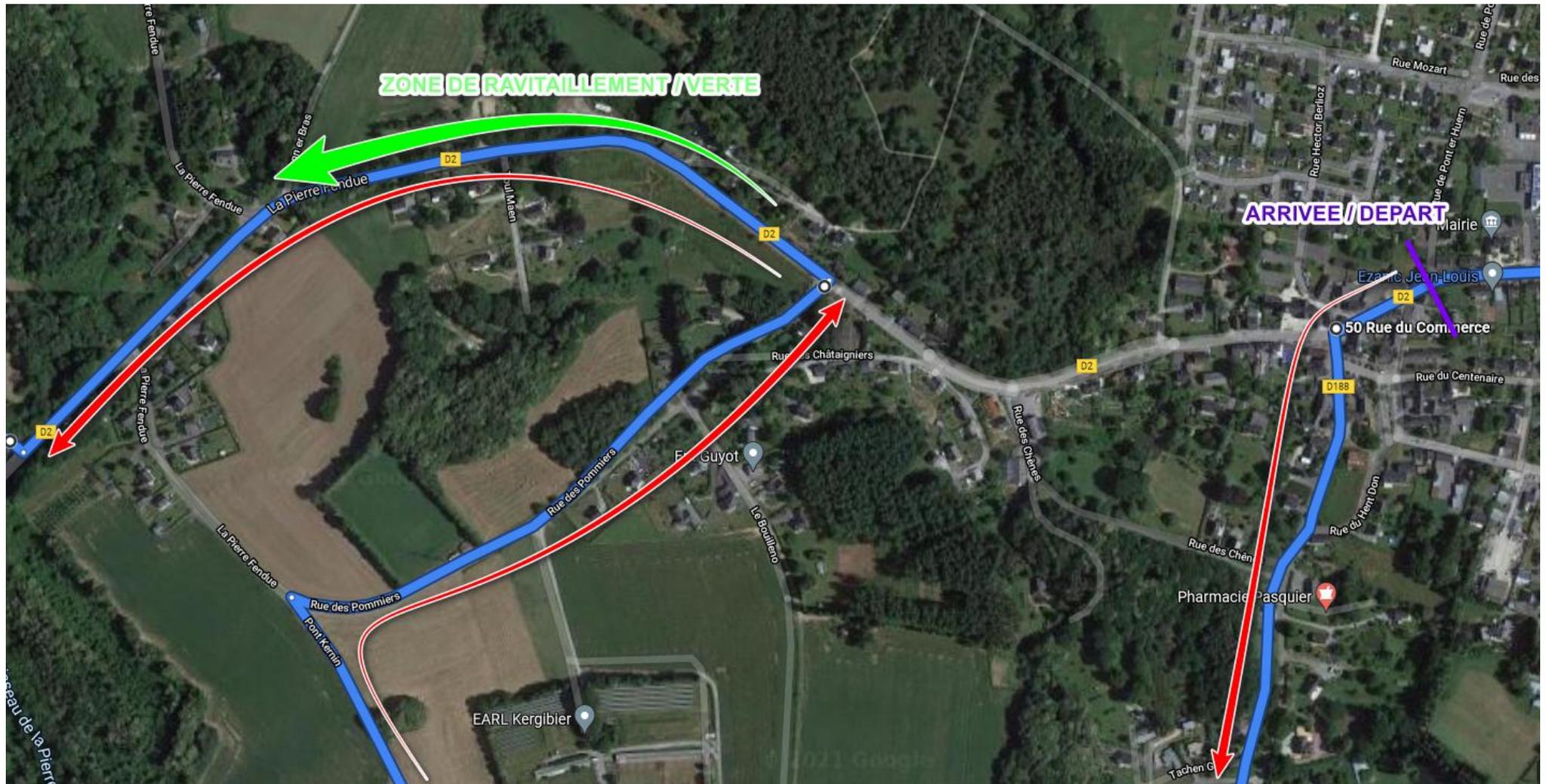


Accès au site :

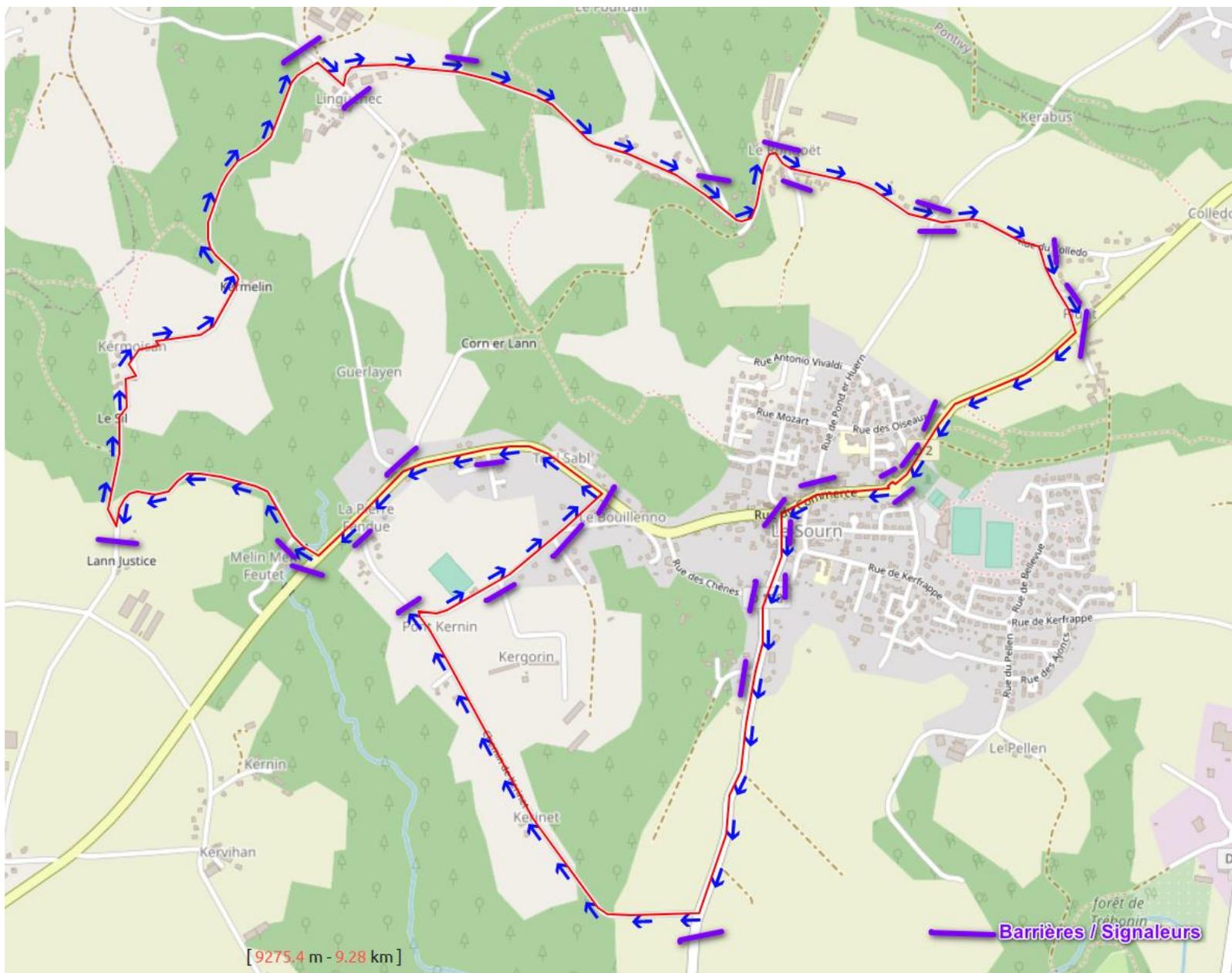




## ZONE DE RAVITAILLEMENT / VERTE



## Barrières et signaleurs



## **Secours :**

**HOPITAL :** Centre Hospitalier de PONTIVY Kério  
56 920 NOYAL PONTIVY  
Téléphone : +33 (0)2 97 79 00 00 (Accueil)  
+33 (0)2 97 79 00 35 (Urgences)

**AMBULANCE :** ASRL Ambulance Pontivyenne, ASSU TYPE A

## **Hébergements :**

- Le Rohan Pontivy
- Ibis budget / ibis Pontivy
- L'Hôtel du château Pontivy
- ....

## **Contacts :**

Postale : Véloce Club Pontivyen  
6 quai du Plessis  
56 300 PONTIVY

Tél : +33 (0)6 87 20 39 08

Email : [vcpontivyen2017@gmail.com](mailto:vcpontivyen2017@gmail.com)

Site Web : <https://www.vc-pontivy.fr>

Réseaux Sociaux : <https://www.facebook.com/VeloceClubPontivyen/>  
<https://www.instagram.com/vcpontivy/>



*Circuit où ont été sacrés d'actuels et futurs professionnels :*

